# Grand Poitiers Communauté urbaine

## Ligugé

### Les horaires

| | Matin | Après-midi |
|---|---|---|
| **LUNDI** | 9h - 12h30 | 13h30 - 17h* |
| **MARDI** | Fermé | Fermé |
| **MERCREDI** | 9h - 12h30 | Fermé |
| **JEUDI** | Fermé | Fermé |
| **VENDREDI** | Fermé | 13h30 - 17h* |
| **SAMEDI** | 9h - 12h30 | 13h30 - 17h* |
| **DIMANCHE** | 9h - 12h30 | Fermé |

*18h du 1er mars au 31 octobre.

**Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.**

## Jours fériés

La déchetterie est fermée les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

# Les déchets

## Les déchets acceptés

- Végétaux
- Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- Meubles et matelas hors d'usage
- Encombrants
- Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- Métaux
- Cartons
- Bois
- Papier
- Batteries (voiture excepté électrique)
- Piles et accumulateurs
- Appareils électriques
- Huile alimentaire
- Huile de vidange
- Déchets dangereux liste des produits concernés ici (https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
- Ampoules, néons
- Polystyrène
- Appareils thermiques
- Cartouches d'encre
- Radiographies

## Les déchets refusés

## Ampoules, néons

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.ecosystem.eco/)
.

Ces déchets sont également repris dans les déchetteries :

- Chauvigny
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

## Pneus

Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

- Chauvigny
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux

## Amiante

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de Migné-Auxances

.

## Verre

Retrouvez un point de collecte

ici (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)

.

## Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune
ici
.

## Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations ici (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)

.

## Bouteilles de gaz

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur
ici (https://www.francegazliquides.fr/)
.

**Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)**

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

## Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations ici (https://www.cyclamed.org/comment-trier/)

.

## Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.dastri.fr/)
.

## Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.pyreo.fr/)
.

**Extincteurs**

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

## Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.soren.eco/)
.

## Armes et munitions

Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

## Déchets professionnels

Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations ici

.

# Se rendre à la déchetterie

**GRAND POITIERS**
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
**HORAIRES :**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi